

COMPTE-RENDU DU COURS DE RENE LEVY

Le 16 juillet 2012

משנה מסכת אבות פרק א משנה יב. הלו ושמאי קיבלו מהם הלו אומר הוי כתלמידיו של אהרון אוהב שלום ורודף
שלום אוהב את הבריות ומרקבן לتورה :

Résumé

Le verset de Malachie cité par Rachi fait référer la paix au personnage biblique de Phinéas, qui, au premier abord, n'a rien d'un pacifiste. La vengeance de Phinéas, modèle de l'emportement devant les crimes au moment où ils apparaissent comme tels, garantit, au final, seule la paix.

Selon Rachi, d'où sait-on qu'Aaron aimait la paix ? D'après le verset de Malachie 2,5 : « mon *alliance* était avec lui, la vie et la paix. » Dans les premiers versets de la péricope de Phinéas (*Pinhas*), on lit : « Il a ramené ma colère, en ce qu'il a vengé ma vengeance, en sorte que je n'ai pas anéanti les israélites. C'est pourquoi tu annonceras que je lui accorde mon *alliance* de paix, lui et sa postérité après lui posséderont comme gage d'alliance le sacerdoce à perpétuité, parce qu'il a pris partie pour son Dieu et procuré expiation aux enfants d'Israël. » À cette alliance s'ajoute l'alliance de la prêtrise. L'on voit que le verset de Malachie renvoie à Phinéas, et non à Aaron ! Or Phinéas est loin d'être pacifique. Il incarne la figure du zélate².

Dans sa présentation de Phinéas, la Bible remonte jusqu'à son grand-père Aaron. Les israélites le méprisaient, car il descendait, par sa mère, de Jéroboam, le prêtre idolâtre madianite. Le texte vient donc rappeler en son honneur son ascendance paternelle. Lui, fils d'une Madianite, va tuer Zimri, prince de sang d'Israël, avec sa Madianite ! Les anciens d'Israël ont considéré que c'était un crime. Maïmonide cite un midrach³ qui dit que les Juifs ont souhaité le tuer. Phinéas en a été mort de peur. Quand son corps était chaud, les âmes de Nadav et Avihou lui ont rendu vie. Phinéas était donc condamnable à mort et c'est Dieu qui le réhabilite.

De l'histoire de Phinéas, on a tiré une michna dans le traité Sanhédrin. « Quiconque vole un récipient ou maudit sans prononcer le nom ou couche avec une Araméenne, les vengeurs peuvent lui tomber dessus... » Rachi dit : les gens honnêtes, qui éprouvent le désir de venger le ciel, vengent au moment de l'acte, mais après, l'acte n'est plus du ressort d'un tribunal humain. Le קנאֵי est celui qui, surprenant un des trois crimes, se jette sur le criminel pour le tuer sans jugement. Ce sont les trois seuls cas où le témoin peut s'improviser juge et bourreau. C'est seulement dans un cas de flagrant délit. Cette permission ne semble-t-elle pas naturelle : pourquoi faudrait-il vouloir traduire en justice pour un meurtre dont on est le témoin ?

Sur le fait du crime, il faut avoir cet emportement selon Rachi. Si l'on a cet emportement jusqu'à vouloir tuer le criminel, on est innocenté, comme Phinéas. Il s'agit, devant un crime qui se commet sous nos yeux, de s'emporter et de rendre une justice immédiate, par « zélotisme »,

¹Cf. Nombres 25,10.

²Les Hasmonéens se sont révoltés contre les Séleucides et se sont les premiers qualifiés de *קנאים* (*qanai*). La plupart des élèves de Chamaï étaient des zélotes, pas des pacifistes. Or notre michna est énoncée au nom d'Hillel.

³Midrach dont nous n'avons pas connaissance.

sur le fait. Cet emportement était la vertu de Phinéas, au prix même de sa tranquillité : il savait qu'il s'attirerait la haine des patriciens. Il savait qu'il serait considéré comme un criminel, qu'il se condamnait à mort.



Prenons un exemple historique. Les Allemands sont pris sur le fait en 1938 en envahissant les Sudètes. Un zélate aurait attaqué. La question est : quand faut-il s'emporter et s'arrêter de ratiociner ? Lors de l'invasion des Sudètes, lors de l'attaque de la Pologne, lors du massacre des Juifs ? En réalité, le zélotisme (emportement) n'a rien à voir avec le bellicisme (logique de puissance). Un zélate, devant le fait criminel, ne délibère pas, il s'emporte. Les belles âmes, elles, délibèrent. Phinéas savait qu'on le regarderait comme un assassin. Pour les belles âmes, on peut laisser se commettre des crimes, du moment que l'on jugera des criminels ! « Laissons faire, et s'il est avéré qu'un crime a été commis, nous nous donnerons les moyens de juger les criminels », disent-elles. D'où l'on tire que le droit d'ingérence est une foutaise, ce qui n'est pas le cas de l'ingérence elle-même. L'ingérence ne relève pas du *droit*, qui implique une délibération, mais du zélotisme : elle recherche le moment où l'on s'emporte et l'on se dresse au-dessus de la foule pour frapper.

Les trois crimes de notre michna ne relèvent du caractère criminel qu'au moment où ils se commettent, contrairement aux crimes ordinaires. Certains crimes ne sont regardés comme des crimes qu'après jugement, à l'exemple du procès de Nuremberg, où il s'est agi d'attester de crimes devant lesquels on s'était tu.



Le pacte pacifique est contracté avec Phinéas, contre les hommes. Phinéas a rétabli la paix, et, grâce à lui, elle continue d'exister. Il sait que le crime qui passe perd son caractère criminel, que, d'avoir été, un crime n'est plus un crime et que la paix tient à la puissance d'emportement devant un crime. L'enjeu est de sortir la paix du carcan du droit.